

## Innovation / Santé Publique / Bâtiments neufs

# INTAIRIEUR, le label pour la Qualité de l'Air Intérieur s'étend aux bâtiments tertiaires.

*Dès le 17 mai 2022*

Créé en novembre 2017, INTAIRIEUR®, le label pour la qualité de l'air intérieur était jusqu'en mai dernier réservé aux logements collectifs. Après avoir lancé en 2021 une version destinée à la maison individuelle isolée, le label continue son développement et étend aujourd'hui son champ aux bâtiments tertiaires neufs.

## INTAIRIEUR® : Un nouveau référentiel à destination des bâtiments tertiaires.



D'abord réservé aux logements collectifs neufs et maisons individuelles neuves en bandes, INTAIRIEUR®, étendait en mai 2021, le champ de son référentiel aux maisons individuelles diffuses, permettant ainsi aux futurs acheteurs de connaître la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) du bien qu'ils acquièrent et aux acteurs de l'immobilier neuf de valoriser leur engagement en matière environnementale et de santé publique.

En cette année 2022, l'outil évolue pour permettre de valoriser la QAI des bâtiments réservés aux activités du tertiaire. Destinés à recevoir du public (bureaux, établissements de petite enfance, enseignement, hôtellerie, centres médico-sociaux) ces immeubles sont soumis à des normes strictes en matières de sécurité et d'environnement.



Avec le label INTAIRIEUR®, les constructeurs, promoteurs du secteur peuvent désormais offrir à l'acquéreur professionnel le gage supplémentaire d'une démarche responsable et de qualité innovante de leur construction.

La QAI résulte d'un équilibre fragile entre différents facteurs, qu'il s'agisse du choix des matériaux, des équipements, du mobilier, des

conditions d'aérations, des systèmes de ventilation...

Afin de pouvoir afficher la labellisation INTAIRIEUR®, les promoteurs et constructeurs doivent tenir compte de l'ensemble de ces facteurs en s'inscrivant dans une véritable démarche vertueuse, et ce, dès la conception du projet jusqu'à sa livraison.

## Une exigence partagée par tous les acteurs impliqués

Parce qu'il répond parfaitement à une problématique incontournable de notre société, le label INTAIRIEUR® fédère unanimement les grands acteurs du bâtiment.

Maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage privés et publics, entreprises du bâtiment, institutions et professionnels de santé publique œuvrent ensemble pour l'amélioration de la Qualité de l'Air Intérieur.

Le label permet maintenant :

- aux maîtres d'ouvrage de valoriser leurs projets immobiliers et de se démarquer,
- aux AMO, d'accompagner leurs clients dans une démarche où la sécurité et le bien-être des occupants sont au cœur des préoccupations,
- aux institutionnels, collectivités et aménageurs de mettre en œuvre des actions concrètes pour lutter contre la pollution de l'air intérieur,
- aux architectes de se démarquer à travers des projets innovants et responsables,
- aux particuliers de choisir leur logement en exigeant un air intérieur de qualité pour leur famille,

## INTAIRIEUR®, un outils de référence

Avec presque 5 années d'existence, le label INTAIRIEUR® a su s'imposer comme une référence en matière de valorisation et de contrôle de QAI sur l'ensemble du territoire.



Aujourd'hui de nombreux maîtres d'ouvrage ont obtenu la labellisation pour leurs projets (ou sont en cours d'obtention) : Bouygues Immobilier, CDC Habitat, Cogedim, Coop Immo, Covivo,, Coop Immo, Crédit Agricole Immobilier, Elgea Habitat, Franco Suisse, Green City Immobilier, Groupe Arcade, Groupe Duval, Habitallys, Icade Promotion, Immobilière 3F, Kermarrec Promotion, La Cité Jardins, Linkcity, Mairie de Courbevoie, Marignan, Nacarat, Nodi, Pitch Immo, Promeo, Promologis, Promomidi, Saint-Georges Promotion, Searim, Toulouse Métropole Habitat, Vinci Immobilier.

En 2019 le label a obtenu une récompense à l'ESSEC Business School aux Trophées de la Transformation et de l'Innovation.

## La Qualité de l'Air Intérieur, une préoccupation de santé publique

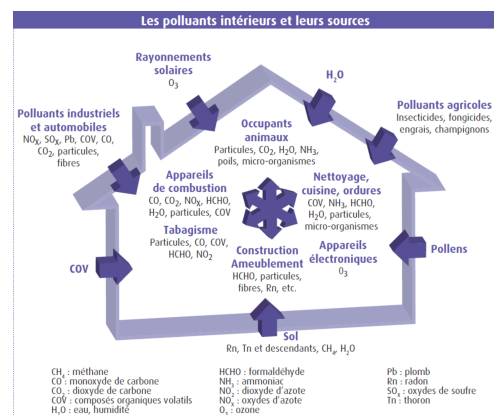
Les français passent en moyenne 90% de leur temps dans des espaces clos dont l'air est 5 à 10 fois plus pollué qu'à l'extérieur. La Covid et les confinements qui ont suivi n'ont guère inversé la tendance et ont pour effet une véritable prise de conscience des dangers liés à la qualité de l'air intérieur. Irritations, nausées, céphalées, pathologies respiratoires...

Chaque année en France, cette pollution est responsable de près de 20 000 décès prématurés et on estime à 19 milliards d'euros son coût socio-économique (prise en charge des soins, perte de productivité...).

L'ensemble de la population est concerné par le problème et plus que jamais, la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) est devenue un enjeu majeur de santé publique.

Fruit d'une réflexion collective menée depuis plusieurs années entre pouvoirs publics, opérateurs privés et citoyens, le label INTAIRIEUR® permet au grand public de pouvoir choisir son logement en toute connaissance, avec la certitude que tout a été mis en œuvre pour préserver la qualité de l'air intérieur de leur logement. Désormais, les usagers, gestionnaires et investisseurs pourront eux aussi choisir leurs locaux tout en tenant compte de ce paramètre.

Le label INTAIRIEUR® propose un référentiel simple et fiable qui à l'image des autres certifications environnementales, permet de mettre en place un affichage clair et facilement reconnaissable par tous.



## INTAIRIEUR® en quelques chiffres

**3 référentiels** (logement neuf, maison individuelle diffuses, tertiaire)

**40** opérations en cours de labellisation

soit **4 000** logements sur toute la France.

**3** projets pilotes (**15 000m<sup>2</sup>** de surface) dans le tertiaire.

### À propos d'INTAIRIEUR...

Le label INTAIRIEUR est le fruit d'une réflexion collective menée depuis plusieurs années, entre acteurs publics, opérateurs privés et citoyens.

IMMOLAB est L'organisme responsable de la labellisation des opérations immobilières suivant le référentiel INTAIRIEUR® dont il a la propriété exclusive.

Les AMO INTAIRIEUR® agréés par IMMOLAB, accompagnent la maîtrise d'ouvrage tout au long du processus de labellisation et valident les 4 étapes obligatoires du label.

Renseignements et informations sur : [www.label-intairieur.fr](http://www.label-intairieur.fr)